

## **CHARTE DE CRIC ASSOCIATION**

### **Objet :**

L'Association a pour objet la gestion de tout Centre de Rééducation Professionnelle et la mise en œuvre de tous moyens susceptibles de permettre l'insertion, la réinsertion et la promotion des personnes handicapées ou inadaptées.

### **Valeurs et Ethique :**

Les valeurs de CRIC Association s'inscrivent dans les principes de neutralité, de tolérance, de protection, d'égalité, de probité et de respect dû à la personne.

En référence à ses valeurs fondatrices, CRIC Association affirme son attachement à la lutte contre les exclusions et toutes sortes de discriminations envers les personnes en situation de Travailleurs Handicapés.

Rejetant et refusant toute forme de stigmatisation du handicap, l'action de CRIC Association vise à réduire les inégalités face à l'emploi.

Basée sur le respect de la personne et la dignité de chacun, CRIC Association a pour objectif de donner aux Travailleurs Handicapés les moyens de construire eux-mêmes leur avenir socio professionnel.

Tous les membres maintiennent et défendent les valeurs fondatrices de l'Association.

Chaque membre adhérent à CRIC Association s'engage à respecter et faire valoir son engagement associatif.

L'engagement associatif au sein de CRIC Association s'inscrit pour chaque membre adhérent dans les principes de bénévolat et de désintéressement.

En s'engageant, le membre adhérent est le garant de ces valeurs et son comportement exige solidarité, générosité, respect et convivialité.